



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 6 mai 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Avril 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 Mai 2002

**ORU-Aménagement du petit village de Ribray Conception et
réalisation des voiries et réseaux divers Convention de mandat de
maîtrise d'ouvrage entre la Ville de NIORT et l'OPAC Sud DEUX
SEVRES. Demande de subvention de l'Etat**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M.
Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 mai 2002

DELIBERATION D20020114

AMERU

**ORU-Aménagement du petit village de Ribray Conception et
réalisation des voiries et réseaux divers Convention de mandat de
maîtrise d'ouvrage entre la Ville de NIORT et l'OPAC Sud
DEUX SEVRES. Demande de subvention de l'Etat**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par convention du 25 janvier 2001, la Ville de Niort s'est engagée en partenariat avec l'Etat dans une opération de renouvellement urbain comportant plusieurs composantes, dont en particulier le réaménagement d'un îlot d'habitat privé insalubre dénommé le petit village de Ribray, situé dans le quartier de La Gavacherie.

La Ville a entamé la procédure d'acquisition des immeubles, dont la rénovation est confiée à l'OPAC Sud Deux- Sèvres et il convient désormais d'examiner la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage qui permettra à l'OPAC de procéder concomitamment à l'aménagement des voiries et réseaux divers.

Le projet élaboré en concertation entre cet organisme et nos services prévoit notamment la démolition de l'une des bâtisses afin de permettre la réalisation d'une voie de desserte de l'îlot qui sera raccordée à la rue Jacques Cartier et sera incorporée à notre domaine public routier communal.. Les voiries de desserte actuelles sont en effet très exiguës et ne peuvent être conservées que dans l'objectif d'un usage cyclo-piéton.

Le schéma de desserte correspondant figure au plan ci-joint.

Il ressort de l'étude technique sur laquelle est fondé le projet de convention de mandat de maîtrise d'ouvrage que la réalisation de cette nouvelle desserte est estimée à 200 533,48 € HT. Ce montant fera l'objet d'un cofinancement de l'Etat de 50% conformément aux dispositions de la convention cadre de l'ORU précitée.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Ville et l'OPAC Sud Deux Sèvres.
- Autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de l'Etat une participation sur cette opération à hauteur de 100 266,74 € conformément aux dispositions de la convention cadre de l'ORU du 25 janvier 2001.
 - Imputer les sommes correspondantes au budget principal 2002 : chapitre 908 fonction 8241 compte 2031, tant en dépenses qu'en recettes.

(Bernard BELLEC, Président de l'O.P.A.C., n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)